

SCI Michel THOMAS - contact

De: Ladaoui, Malika <Malika.Ladaoui@laplateforme.com>
Envoyé: mercredi 26 octobre 2022 18:13
À: 'Laurent MARTIGNON'; Manquat Louis; 'scimt@sfr.fr'; GAUBERT Serge; Ouafâa de la Motte Rouge
Cc: Goulías, Nicolas; Berjonval, Sophie; Chmielewski, Eric; 'Benoît JOUBERT'; HUIN, Benjamin; Goullet de Rugy, Gaëtan
Objet: RE: IMPORTANT : INTERVENTION SUR SITE DU BUREAU B3E LE 8 NOVEMBRE 2022 A PARTIR DE 9H

Maître,

Nous vous précisons que nous ne sommes pas en possession d'un tel équipement, nous avons demandé à un de nos prestataires de venir la veille du rendez-vous pour retirer toutes les plaques de faux plafond. Il sera également présent le jour du rendez-vous mais refuse de prêter son matériel à des tiers.

Bien cordialement

Malika LADAOUÏ
Juriste

tél : +33 1 42 03 85 43
tél : +33 6 43 61 55 73
email : malika.ladaoui@laplateforme.com



Immeuble Le Magellan
7, rue Benjamin Constant
75927 PARIS cedex 19

www.laplateforme.com



De : Laurent MARTIGNON <lm@trouvin-avocats.fr>

Envoyé : mardi 25 octobre 2022 17:08

À : Manquat Louis <Louis.Manquat@rivp.fr>; Ladaoui, Malika <Malika.Ladaoui@laplateforme.com>; 'scimt@sfr.fr' <scimt@sfr.fr>; GAUBERT Serge <serge.gaubert@seqens.fr>; Ouafâa de la Motte Rouge <o.delamotterouge@immocity.com>

Cc : Goulías, Nicolas <Nicolas.Goulías@laplateforme.com>; Berjonval, Sophie <Sophie.Berjonval@laplateforme.com>; Chmielewski, Eric <Eric.Chmielewski@laplateforme.com>; 'Benoît JOUBERT' <benoit.joubert@seqens.fr>; HUIN, Benjamin <benjamin.huin@laplateforme.com>

Objet : IMPORTANT : INTERVENTION SUR SITE DU BUREAU B3E LE 8 NOVEMBRE 2022 A PARTIR DE 9H

Chers tous,

Dans la continuité de la réunion amiable qui s'est tenue sur place le 13 juin 2022 et suite à mon courriel du 18 octobre 2022, je vous confirme que le Bureau d'Etudes B3E interviendra sur site le **8 novembre 2022 à partir de 9h devant le 220, boulevard de la Villette 75019 PARIS.**

A cet effet,

- 1) Il est obligatoirement requis la présence d'au-moins un représentant (décisionnaire et/ou technique) de chaque bailleur (RIVP, SEQENS, SCI MICHEL THOMAS). Merci en conséquence de me communiquer le nom, le numéro de téléphone portable ainsi que l'adresse email de chacune des représentants concernés.
- 2) L'accès aux terrasses de l'immeuble est nécessaire et doit donc être garanti (présence échelle Kabylie, clés accès Kabylie/Maroc) de même que pour les locaux techniques (compteurs, pompes, évacuations).
- 3) La Plateforme du bâtiment devra s'assurer que les descentes sont accessibles et visibles (matériel de levée, décoffrage) pour décompte des regards de dégorgement.
- 4) Il appartient à chacun de s'assurer qu'aucune entrave perturbe l'intervention du Bureau d'études

Bien cordialement,

Laurent MARTIGNON
Avocat au Barreau de Paris



De : Laurent MARTIGNON

Envoyé : mardi 18 octobre 2022 14:05

À : Manquat Louis <Louis.Manquat@rivp.fr>; Ladaoui, Malika <Malika.Ladaoui@laplateforme.com>; 'scimt@sfr.fr' <scimt@sfr.fr>; GAUBERT Serge <serge.gaubert@seqens.fr>; Ouafâa de la Motte Rouge <o.delamotterouge@immocity.com>

Cc : Goulías, Nicolas <Nicolas.Goulías@laplateforme.com>; Berjonval, Sophie <Sophie.Berjonval@laplateforme.com>; Chmielewski, Eric <Eric.Chmielewski@laplateforme.com>; 'Benoît JOUBERT' <benoit.joubert@seqens.fr>

Objet : PLATEFORME DU BATIMENT / SCI MICHEL THOMAS / RIVP / SEQENS - Bureau d'Etudes B3S

Chers tous,

La SCI MICHEL THOMAS, la PLATEFORME DU BATIMENT et la RIVP, en l'absence de réponse de la société SEQENS, ont donné leur accord pour faire établir un devis de prestation par le BUREAU D'ETUDES B3E, que vous trouverez ci-joint.

Vous constaterez que sa mission, précisément définie, inclut un déplacement sur les lieux, un repérage de l'ensemble des réseaux ou ouvrages d'assainissement, outre la prise de diverses mesures, des vérifications de conformité aux normes DUT ainsi que l'élaboration d'une cartographie des réseaux d'assainissement et des préconisations techniques.

Afin que l'intervention du bureau d'études soit optimum, il est expressément demandé aux parties concernées (RIVP, SEQENS, PLATEFORME DU BATIMENT) de garantir l'accessibilité de leurs locaux lors de l'intervention du

Bureau d'Etude et prévenir en amont les occupants de leurs locaux, la Plateforme du Bâtiment devant prévoir en sus, du matériel de manutention pour accéder aux réseaux aériens.

Le montant de cette prestation s'élève à 6.900 € H.T soit 8.280,00 € T.T.C moyennant un acompte de 2.484,00 € TTC à acquitter dans les meilleurs délais pour éviter de retarder tant la mise en œuvre d'une solution réparatoire qu'une actualisation du prix du devis du BUREAU D'ETUDES B3E.

Afin de ne pas perdre de temps, la SCI MICHEL THOMAS va procéder au règlement de l'acompte précité pour le compte de qui il appartiendra.

Corrélativement, il est demandé à la RIVP ainsi qu'à la société SEQENS de bien vouloir indiquer à l'ensemble des parties et dans un délai de 7 jours à compter de l'envoi du présent courriel, si elles entendent prendre en charge l'intégralité du paiement définitif de cette facture dans la mesure où les désordres litigieux semblent provenir des locaux leur appartenant.

En cas d'absence de réponse ou de réponse négative de leur part, la SCI MICHEL THOMAS, serait contrainte d'exercer corrélativement, toute mesure qu'elle jugera utile, y compris sur le plan judiciaire, à l'encontre des parties encourant une responsabilité dans la survenance des désordres déjà constatés.

A vous lire,

Cordialement,

Laurent MARTIGNON
Avocat au Barreau de Paris



De : Laurent MARTIGNON

Envoyé : jeudi 29 septembre 2022 14:08

À : Manquat Louis <Louis.Manquat@rivp.fr>; Ladaoui, Malika <Malika.Ladaoui@laplateforme.com>; 'scimt@sfr.fr' <scimt@sfr.fr>; GAUBERT Serge <serge.gaubert@seqens.fr>; Ouafâa de la Motte Rouge <o.delamotterouge@immocity.com>

Cc : Goulías, Nicolas <Nicolas.Goulías@laplateforme.com>; Berjonval, Sophie <Sophie.Berjonval@laplateforme.com>; Chmielewski, Eric <Eric.Chmielewski@laplateforme.com>

Objet : PLATEFORME DU BATIMENT / SCI MICHEL THOMAS / RIVP / SEQENS - Bureau d'Etudes B3S

Chers tous,

Dans l'affaire visée en référence et par courriel du 20 septembre 2022, je remerciais la PLATEFORME DU BATIMENT et la société SEQENS de bien vouloir m'indiquer dans un délai de 8 jours à compter de l'envoi de ce courriel, si elles étaient d'accord pour que le bureau B3S soit mandaté afin d'établir des plans de canalisations du site ou de proposer le nom d'un autre bureau d'études si elles le souhaitent.

Sauf erreur, je n'ai pas eu de retour de leur part à ce sujet.

Dans ces conditions et compte tenu de la nécessité de remédier aux désordres dans les meilleurs délais et conditions, la SCI MICHEL THOMAS, en accord avec la RIVP, va contacter le Bureau B3S afin d'établir un devis de réalisation des plans de canalisations qui est un préalable nécessaire à la définition de solutions conservatoires et réparatoires utiles.

L'établissement de ce devis nécessitera une intervention sur place du bureau B3S ce qui implique de lui garantir l'accessibilité des locaux en coordination avec la PLATEFORME DU BATIMENT probablement dans le courant de la seconde partie du mois d'octobre.

Une fois le devis établi, il conviendra de déterminer qui supportera le financement de la mission du bureau B3S pour le compte de qui il appartiendra.

Cordialement,

Laurent MARTIGNON
Avocat au Barreau de Paris



De : Laurent MARTIGNON

Envoyé : vendredi 23 septembre 2022 16:50

À : Manquat Louis <Louis.Manquat@rivp.fr>; Ladaoui, Malika <Malika.Ladaoui@laplateforme.com>; 'scimt@sfr.fr' <scimt@sfr.fr>; GAUBERT Serge <serge.gaubert@seqens.fr>; Ouafâa de la Motte Rouge <o.delamotterouge@immocity.com>

Cc : Goulías, Nicolas <Nicolas.Goulías@laplateforme.com>; Berjonval, Sophie <Sophie.Berjonval@laplateforme.com>; Chmielewski, Eric <Eric.Chmielewski@laplateforme.com>

Objet : RE: STALINGRAD nouvelles fuites du 19/09/2022

Bonjour Monsieur MANQUAT,

C'est précisément sur la base de votre réponse que j'ai évoqué dans mon courriel ci-dessous du 20 septembre 2022 le fait que vous aviez proposé le recours au BET B3E.

Par ailleurs, merci à tous de noter que seqens s'écrit sans « u » et que dès lors l'adresse courriel de Monsieur GAUBERT est serge.gaubert@seqens.fr

Bien à vous,

Laurent MARTIGNON
Avocat au Barreau de Paris



De : Manquat Louis <Louis.Manquat@rivp.fr>

Envoyé : vendredi 23 septembre 2022 16:43

À : Laurent MARTIGNON <lm@trouvin-avocats.fr>; Ladaoui, Malika <Malika.Ladaoui@laplateforme.com>; 'scimt@sfr.fr' <scimt@sfr.fr>; 'serge.gaubert@sequens.fr' <serge.gaubert@sequens.fr>; Ouafâa de la Motte Rouge <o.delamotterouge@immocity.com>

Cc : Goulías, Nicolas <Nicolas.Goulías@laplateforme.com>; Berjonval, Sophie

<Sophie.Berjonval@laplateforme.com>; Chmielewski, Eric <Eric.Chmielewski@laplateforme.com>

Objet : RE: STALINGRAD nouvelles fuites du 19/09/2022

Bonjour Monsieur MARTIGNON,

Vous trouverez ci-joint la réponse que je vous avais transmis en date du 22/06/2022, depuis nous avons traité un seul sinistre au niveau du comptoir électrique.

Cordialement,



Louis Manquat

Responsable technique de secteur

Direction territoriale Nord - Agence Buttes Chaumont

01 56 61 11 11

rivp.fr



Avant d'imprimer, pensez à l'environnement.



De : Laurent MARTIGNON <lm@trouvin-avocats.fr>

Envoyé : mardi 20 septembre 2022 11:38

À : Ladaoui, Malika <Malika.Ladaoui@laplateforme.com>; 'scimt@sfr.fr' <scimt@sfr.fr>; Manquat Louis <Louis.Manquat@rivp.fr>; 'serge.gaubert@sequens.fr' <serge.gaubert@sequens.fr>; Ouafâa de la Motte Rouge <o.delamotterouge@immocity.com>

Cc : Goulías, Nicolas <Nicolas.Goulías@laplateforme.com>; Berjonval, Sophie

<Sophie.Berjonval@laplateforme.com>; Chmielewski, Eric <Eric.Chmielewski@laplateforme.com>

Objet : RE: STALINGRAD nouvelles fuites du 19/09/2022

Chère Madame Ladaoui, chers tous,

Je reviens vers vous en qualité de Conseil de la SCI MICHEL THOMAS qui a bien pris acte du courriel de Madame LADAOUÏ du 19 septembre 2022 faisant état de la survenance d'un nouveau sinistre.

A titre liminaire, il convient de rappeler que depuis la réunion amiable du 13 juin 2022, la SCI MICHEL THOMAS a engagé de nombreuses relances auprès notamment de la société SEQENS et dans une moindre mesure de la RIVP.

La société SEQENS n'a fait aucun retour à la SCI MICHEL THOMAS qui a donc été contrainte, aujourd'hui même, d'engager des démarches précontentieuses à l'encontre de cette dernière dont l'inertie est évidemment fautive.

La RIVP, outre la réflexion technique qualitative qu'elle a pu apporter au cours de la réunion amiable précitée a proposé la désignation d'un BET spécialisé avec lequel elle a l'habitude de travailler à savoir :

Nicolas RENAULT
Chef de Service Hydraulique & Réseaux Urbains

B3E – Bureau d'Etudes Pluridisciplinaire
2 Rue Salvador Allende – 92000 Nanterre
Tél : 01 55 47 24 12
Mob : 06 60 36 24 04
n.renault@b3e-bet.fr

Site : www.bureau-etudes-b3e.com

Il se trouve que la SCI MICHEL THOMAS connaît elle aussi favorablement ce Bureau d'Etudes qui lui semble donc compétent pour intervenir dans ce dossier.

En conséquence, si la PLATEFORME DU BATIMENT ou la société SEQUENS ne manifestaient pas leur opposition à la désignation de ce bureau d'études ou ne proposait pas d'en mandater un autre dans un délai de 8 jours à compter de l'envoi du présent courriel, la SCI MICHEL THOMAS remercie la RIVP de bien vouloir faire établir un devis à B3E incluant une mission d'établissement des plans des canalisations de l'immeuble.

Par ailleurs au terme de mon courriel du 13 juin 2022, il était acté qu'afin d'établir le meilleur diagnostic technique possible, il conviendrait de communiquer contradictoirement les documents et informations suivantes :

- 1) Plans des réseaux de canalisations de l'ensemble immobilier (RIVP et SEQUENS devant rechercher s'ils disposent de tout ou partie de ses plans),
- 2) Communication des rapports des deux rapports de curages effectués par une entreprise mandatée par LA PLATEFORME DU BATIMENT,
- 3) Historique des désordres connus (RIVP, SEQUENS, LA PLATEFORME) en identifiant autant que possible les paramètres suivants : date de survenance du désordre, localisation technique du désordre, indication du caractère récurrent ou non du désordre (plusieurs fuites survenant au même endroit), éventuelles mesures techniques mises en œuvre pour remédier aux désordres (curage, mise en place de tampon, etc...),
- 4) Rapports d'intervention des sociétés éventuellement mandatées pour assurer l'entretien des canalisations (a priori, un contrat d'entretien existerait à cet effet du côté de SEQUENS alors que les interventions relatives à l'entretien se feraient plutôt au coup par coup du côté de la RIVP)
- 5) Identification des entités ayant procédé à la mise en place de canalisation en PVC gris en différents endroits des locaux loués

Sauf erreur, ces éléments n'ont pas été communiqués contradictoirement par les parties concernées ce qui ne permet pas d'avancer sur la constitution du dossier technique nécessaire et préalable à la définition de mesures conservatoires et réparatoires.

Je remercie donc les parties concernées de m'adresser dès que possible les éléments sollicités.

Cordialement,

Laurent MARTIGNON
Avocat au Barreau de Paris



CABINET
TROUVIN

34 rue Bassano
75008 PARIS
Tel : 01 47 63 42 10

www.trouvin-avocats.fr
cabinet.trouvin@trouvin-avocats.fr

De : Ladaoui, Malika <Malika.Ladaoui@laplateforme.com>

Envoyé : lundi 19 septembre 2022 18:41

À : 'scimt@sfr.fr' <scimt@sfr.fr>; Laurent MARTIGNON <lm@trouvin-avocats.fr>; 'louis.manquat@rivp.fr' <louis.manquat@rivp.fr>; 'serge.gaubert@sequens.fr' <serge.gaubert@sequens.fr>; 'f.aubry@immocity.com' <f.aubry@immocity.com>

Cc : Goulías, Nicolas <Nicolas.Goulías@laplateforme.com>; Berjonval, Sophie <Sophie.Berjonval@laplateforme.com>; Chmielewski, Eric <Eric.Chmielewski@laplateforme.com>

Objet : STALINGRAD nouvelles fuites du 19/09/2022

Bonjour à tous,

Nous vous informons que notre magasin subit, encore une fois, des fuites au niveau du secteur électricité, ci-joint photo.

Nous constatons que le dossier n'a pas avancé depuis la réunion du 21 juin dernier organisée par Me MARTIGNON, avocat de la SCI MICHEL THOMAS.

Comme vous le savez, l'inspection du travail, lors de sa dernière visite, a évoqué la fermeture du site.

Nous vous demandons, à nouveau, et DE TOUTE URGENCE de mettre en place les mesures prises lors de cette réunion.

A vous lire,

Bien cordialement

Malika LADAOUÏ
Juriste

tél : +33 1 42 03 85 43
tél : +33 6 43 61 55 73
email : malika.ladaoui@laplateforme.com



Immeuble Le Magellan
7, rue Benjamin Constant
75927 PARIS cedex 19

www.laplateforme.com



On vous y attend !
5-7 boulevard Jules Ferry - 75011 Paris
Tél : 01 40 01 12 50

Pour suivre l'actu...



...cliquez ici !

De : Berjonval, Sophie <Sophie.Berjonval@laplateforme.com>

Envoyé : lundi 25 juillet 2022 11:08

À : 'scimt@sfr.fr' <scimt@sfr.fr>; 'lm@trouvin-avocats.fr' <lm@trouvin-avocats.fr>; 'louis.manquat@rivp.fr' <louis.manquat@rivp.fr>; 'serge.gaubert@sequens.fr' <serge.gaubert@sequens.fr>; 'f.aubry@immocity.com' <f.aubry@immocity.com>

Cc : Ladaoui, Malika <Malika.Ladaoui@laplateforme.com>; Goulías, Nicolas <Nicolas.Goulías@laplateforme.com>

Objet : RE: Nouvelles fuites 25 07 2022 - P19

Bonjour à tous,

Pour votre bonne information, il s'agit d'urine et d'excréments humains sur la zone de vente et à la réserve. Au-delà de l'aspect hygiène, ceci bloque notre organisation et bloque nos ventes. De nombreuses palettes sont atteintes : les produits touchés sont impropres à la vente.

Cordialement,



220 boulevard de la Villette
75019 PARIS

www.laplateforme.com

Sophie BERJONVAL

Directrice

tél : +33 1 53 36 56 00

mob : +33 6 73 70 33 44

email : sophie.berjonval@laplateforme.com

L'UNIQUE RÉSEAU EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ AUX PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT



De : Ladaoui, Malika <Malika.Ladaoui@laplateforme.com>

Envoyé : lundi 25 juillet 2022 10:58

À : 'scimt@sfr.fr' <scimt@sfr.fr>; 'lm@trouvin-avocats.fr' <lm@trouvin-avocats.fr>; 'louis.manquat@rivp.fr' <louis.manquat@rivp.fr>; 'serge.gaubert@sequens.fr' <serge.gaubert@sequens.fr>; 'f.aubry@immocity.com' <f.aubry@immocity.com>

Cc : Berjonval, Sophie <Sophie.Berjonval@laplateforme.com>

Objet : TR: Nouvelles fuites 25 07 2022 - P19

Bjr à tous,

Notre magasin subit encore des fuites, photos ci-jointes.

Le 08/07/2022, des infiltrations étaient également survenues sur la zone de vente, photos ci-jointes.

Depuis notre réunion du 21 juin dernier, les parties devaient, en outre, rechercher un bureau d'étude.

A ce jour, sauf erreur de notre part, aucun devis d'intervention de bureau d'étude ne nous a été soumis.

Lors de cette réunion, nous nous étions mis d'accord sur le processus qu'avait proposé Me MARTIGNON, nous vous demandons d'accélérer la réalisation des différentes étapes.

Bien cordialement



Immeuble Le Magellan
7, rue Benjamin Constant
75927 PARIS cedex 19
www.laplateforme.com

Malika LADAOUÏ
Juriste

tél : +33 1 42 03 85 43
tél : +33 6 43 61 55 73
email : malika.ladaoui@laplateforme.com



De : Berjonval, Sophie <Sophie.Berjonval@laplateforme.com>

Envoyé : lundi 25 juillet 2022 10:04

À : Ladaoui, Malika <Malika.Ladaoui@laplateforme.com>; Gebeili, Nicolas <Nicolas.Gebeili@laplateforme.com>

Cc : Goulías, Nicolas <Nicolas.Goulías@laplateforme.com>

Objet : RE: Nouvelles fuites - P19

Rebonjour à tous,

1 autre canalisation au – 1 n'a pas tenu = WC également (voir photos PJ).

La sté de ménage va intervenir en urgence.

De nombreuses palettes sont touchées.

Sophie

De : Berjonval, Sophie

Envoyé : lundi 25 juillet 2022 09:03

À : Gebeili, Nicolas <Nicolas.Gebeili@laplateforme.com>

Cc : Goulías, Nicolas <Nicolas.Goulías@laplateforme.com>

Objet : Nouvelles fuites - P19

Bonjour Nicolas,

Pour info, pour notre suivi collectif, nous avons de nouvelles fuites en cours (secteur MACON).

Il s'agirait, à priori, d'une canalisation WC.

Nous attendons l'intervention du gardien de l'immeuble.

Bien à toi,

Sophie